

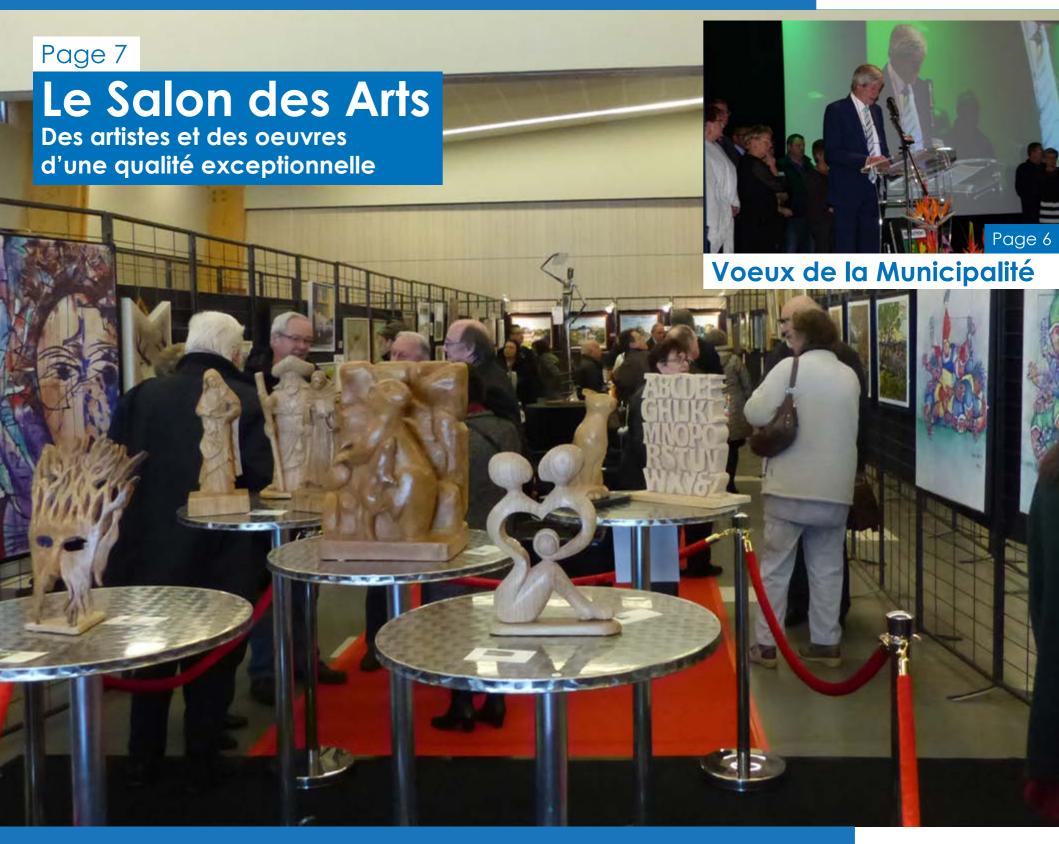


N° 147

Février | Mars | Avril 2017

Magazine d'Informations Municipales

www.escautpont.fr





TRAVAUX

Découvrez les nouveaux projets de 2017

Page 14 à 17



BUDGET

Présentation des Orientations Budgétaires







Escautpont Ensemble | Nº147

Edito



Notre bulletin «Ensemble» du mois de Mars me permet encore de parler des élections futures, car du 24 Mars au 18 Juin inclus, la circulaire préfectorale précise que nous serons en réserve électorale ce qui signifie : aucune communication sur ces élections.

Une nouveauté à partir de cette année.

Trois bureaux de vote sont obligatoires car la loi ne nous permet pas de compter plus de 1000-1200 électeurs par bureau.

- Bureau n°1 : Salle Jean Ferrat Bureau n°2 : Foyer des jeunes à Brunehaut Bureau n°3 : Hôtel de Ville Salle des Mariages

Lisez donc bien votre carte électorale et n'oubliez pas votre carte d'identité. Retrouver l'ensemble de ces informations en page 12.

D'autre part, de plus en plus de citoyens ne votent plus. Il est inadmissible que cé devoir républicain soit de moins en moins respecté. Toujours se plaindre sans même participer à la vie nationale, régionale, départementale, voire même municipale!

nouveaux Escautpontois, depuis plusieurs années, ne se font plus connaître civilement et ne s'inscrivent même plus sur les listes électorales.

Par contre, ils connaissent les services de leur Municipalité quand ils en ont besoin à titre personnel. Mon attitude à cet égard est, et sera sans équivoque. Chacun a des droits, mais doit aussi penser à respecter ses devoirs, dans tous les domaines.

Votre Maire, Francis BERKMANS

Escautpont Ensemble - Magazine d'Informations Municipales de la ville d'Escautpont

- Directeur de Publication: Francis BERKMANS, Maire
- Conception, réalisation, illustration: Commission Information et Communication, Service Communication avec la participation des différents services.
- Rédaction: Commission Information et Communication et Service Communication. Crédits photos : Jean-Pierre HEVE et la
- Commission Information et Communication.
- Diffusion: diffusé gratuitement 1750 exemplaires *a*
- Impression: Alliance Partenaires Graphiques - Imprimé sur papier PEFC





LES ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

Les Comptes-rendus des réunions du Conseil Municipal sont disponibles sur www.escautpont.fr

Pour plus de détails sur les différents points évoqués lors des Conseils Municipaux, rendez-vous sur le site internet de la Ville. Rubrique «La Mairie» puis «Les réunions du Conseil Municipal». Le dernier procès-verbal ne peut être affiché sur le site internet qu'à l'issue du conseil municipal suivant, car son contenu doit être voté et approuvé par l'Assemblée délibérante.

Dates Prévisionnelles des réunions du Conseil Municipal

10 Mars 2017 31 Mars 2017 16 Juin 2017

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 DECEMBRE 2016

- Approbation du Procès-verbal de la réunion du 17 novembre 2016
- Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) d'Escautpont Avance de trésorerie
- Retrait de la délibération concernant la cession de la parcelle cadastrée section Al n° 68 et d'une partie du terrain cadastré Section Al n°67, SISES à Escautpont lieu-dit «Les Bruilles Nord » appartenant a la Commune d'Escautpont
- Collège Jean Zay avenant n° 4 a la convention d'hébergement en date du 10 juin 2013 – Restauration scolaire
- Restauration scolaire modification des tarifs
- Association ESPOIR Annulation du bail emphytéotique, 4 Cité Ouvrière
- Communauté d'Agglomération de « la Porte du Hainaut » Avis sur le projet de Programme Local de l'Habitat 2017-2022
- S.I.T.U.R.V (Syndicat Intercommunal pour les Transports Urbains de la Région de Valenciennes) - Convention de mise en superposition de gestion du domaine public de la ville d'Escautpont aux fins de la mise en oeuvre de la gestion de la deuxième ligne de tramway phase 3
- Opération « Trayaux de démolition et reconstruction partielle du Groupe Scolaire Brunehaut – Rue Jean Jaures à Escautpont » - Demande de réserve parlementaire
- Opération « travaux de réaménagement des espaces publics et de la voirie de la rue des Acacias (partiel) et création d'un parkina pour la Salle des Sports Municipale « Georges Draux » » - Demande de réserve Parlementaire
- Fiches projets « Politique de la Ville » programmation du Centre Socioculturel AGATE - Délibération de principe
- La Poste Motion sur le maintien d'un service public de qualité et de proximité

FERMETURE DE L'HOTEL DE VILLE **CHAQUE VENDREDI APRES-MIDI**

LES SERVICES DE LA COLLECTIVITÉ ET DU CCAS SONT DE PLUS EN PLUS IMPACTÉS DANS LEUR ORGANISATION QUOTIDIENNE PAR LA COMPLEXIFICATION ET LA LOURDEUR DU MONTAGE DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS EXIGÉS PAR NOS PARTENAIRES PROFESSIONNELS, PUBLICS, PRIVÉS; DES DOSSIERS TRÈS CHRONOPHAGES ET INDISPENSABLES À UNE BONNE GESTION DE NOTRE COMMUNE.

C'EST POURQUOI, À COMPTER DU 10 MARS 2017, L'HÔTEL DE VILLE SERA FERMÉ <u>AU PUBLIC</u> CHAQUE VENDREDI APRÈS-MIDI. LES AUTRES HORAIRES RESTENT INCHANGÉS.

NOS JOIES, NOS PEINES

ILS ONT VU LE JOUR

BACRO Eytan BAUVOIS Rose **BLIN Sasha BOAVENTURA Jade** CHERIFI Seyla DEMMANE Dienna GARCON Djúlia GOBERT Julie JANOT Alicia JOIGNEAUX Ylenzo MAHDJANE Cléa MICHAUX Thaissia PÉRÉ Romane POIRIER Théa **RICHE Nina**

ILS SE SONT DIT OUI

SARHAOUI Djamel et CHABOUNE Fadma

ILS NOUS ONT QUITTES

BRUNET Jean-Claude CHARLET Francis DENIS Madeleine née MICHALAK DEUNETTE Gilberte née BOUCHE **GUILLUY Georges** HAINAUT Michelle née LIBERT LAMAC Annie née CARPENTIER LEMOINE Marcel MEDJAHDI Mathilde née VAN LOOVEREN MEZIANE Halima née EL ALEM MICHAUX Antoinette née DHOUAILLY **ROGIER Francis ROUSSEL Serge**

VOS ELUS

Monsieur le Maire et ses Adjoints vous reçoivent, en Mairie, sur rendez-vous.

obtenir un rendez-vous veuillez contacter la Mairie au 03.27.28.51.70.

Francis BERKMANS

Joëlle LEGRAND DELHAYE

Première Adjointe Administration Générale, Urbanisme, Grands projets

Daniel HERLAUD

Adjoint au Maire Finances

Evelyne LEGRAND

Adjointe au Maire Habitat, Logement, Environnement et Développement durable

Patrick LATOUCHE

Adjoint au Maire Travaux et Développement économique

Claudine LORTHIORS

Adjointe au Maire Action Sociale et Jeunesse

Jean-Marie KURTI

Adjoint au Maire Vie Associative, Jeunesse et Sports

Christine PLUMECOCQ

Adjointe au Maire Fêtes et Cérémonies

Martine HEVE

Conseillère Municipale Déléguée

ADRESSES UTILES

Hôtel de Ville

Rue Henri Durre, Parc Louis Delhaye, 59278 Escautpont Tél : 03.27.28.51.70

Ateliers Municipaux

1 Rue Henri Durre 59278 Escautpont Tél : 03.27.26.17.82

Médiathèque Communautaire

54 Rue Jean Jaurès 59278 Escautpont Tél : 03.27.47.20.71

Halte Garderie

Parc Louis Delhaye, Rue Henri Durre 59278 Escautpont Tél: 03.27.27.38.74

Ecole Maternelle Brunehaut

118 Rue Jean Jaurès 59278 Escautpont Tél : 03.27.26.04.75

Ecole Maternelle du Centre

Rue Henri Durre 59278 Escautpont Tél : 03.27.25.91.52

Ecole Elémentaire Brunehaut

118 a Rue Jean Jaurès 59278 Escautpont Tél : 03.27.32.50.15

Ecole Elémentaire du Centre

Place Roger Salengro 59278 Escautpont Tél : 03.27.32.33.15

Collège Jean Zay 2 Rue des Aulnes 59278 Escautpont Tél : 03.27.25.90.74

SERVICES DE SANTÉ

Infirmier(e)s

Cornu Angélique 148 rue Jean Jaurès 03.27.25.96.30 - 06.23.79.69.61

Cochet Amélie

63 B rue Jean Jaurès 03 61 25 75 76

Dzewowski Brigitte

63 B rue Jean Jaurès 03.61.25.75.76 - 06.86.86.12.48

Henneghien Gérald

73 rue Ghesquière 06.37.55.45.34

Hercheux Nathalie

137 rue Jean jaurès 03.27.31.67.97 - 06.18.76.13.15

Cordelette Audrey 137 rue Jean Jaurès 07.68.79.33.11

Vermoere Virginie

148 rue Jean Jaurès 03.27.25.96.30 - 06.23.79.68.54

Médecin **Généraliste**

Ryckeboer André 148 rue Jean Jaurès 03.91.84.73.52

Nutritionniste

Jauer Véronique

64 A r Ghesquiere 03.27.29.29.06

Kinésithérapeutes

Duchateau Valérie 137 rue Jean Jaurès

06.85.64.05.99

Kunegel Jérôme

137 rue Jean Jaurès 06.71.60.16.80 - 03.27.32.08.41

Loison Jacky 28 rue Jean Jaurès 03.27.34.62.70

Orthophonistes

Dumarteau Anais

25 rue du Pont 03.27.28.59.72

Théolat Claire et Fasquelle Carolyne

137 rue Jean Jaurès 06.74.35.68.09 - 03.27.45.96.19

Ostéopathe

Garnier Line

06.40.19.96.65

Opticien à domicile

Optique & Sens

optiqueetsens@gmail.com 06.89.68.69.56

Pharmacie

Pharmacie Leroy Sautière

11 rue Jean Jaurès 03.27.25.91.14



LE DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE



Lors du Conseil Municipal du 9 Février dernier, les orientations budgétaires communales pour l'année 2017 ont été débattues. Il s'agissait de la première étape préalable à la présentation du budget primitif qui fera l'objet d'un vote le 31 mars prochain.

Dans un contexte toujours difficile pour les collectivités, la Commune d'Escautpont s'efforce de préserver une situation financière saine.

La Loi de Finances pour 2017 devrait voir la mise en oeuvre de la dernière tranche de réduction des concours financiers de l'Etat aux collectivités locales.

Perspectives d'évolution des recettes communales pour l'année 2017

Cette année encore, les dotations de l'Etat vont être marquées par une diminution sensible.

La DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) représente encore avec 30.86 milliards d'euros au niveau national, la principale dotation de l'Etat aux collectivités. Elle comprend :

- la dotation forfaitaire des communes (DF)
- la dotation de solidarité rurale (DSR)
- la dotation nationale de péréquation (DNP)
- La DF: Depuis 2014, elle n'a cessé de baisser. Cette tendance devrait, espérons-le, s'arrêter au terme de l'exercice budgétaire. Vous pourrez le constater à la lecture du tableau ci-dessous : 200 000 euros sur les trois dernières années budgétaires.

Tableau de l'évolution de la DF pour notre commune depuis 2012 (Montant espéré pour 2017)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
DF reçue ou estimée	1 077 701 €	1 075 201 €	1 038 021 €	958 824 €	871 506 €	800 000 €
Evolution de la DF (en valeur)		- 2 500 €	- 37 180 €	- 79 197 €	- 87 318€	- 71 506 €
Evolution en pourcentage		- 0.23 %	- 3.46 %	- 7.63 %	- 9.11 %	- 8.20 %

- La DSR: cette dotation, destinée aux communes de moins de 5000 habitants, devrait être revalorisée pour avoisiner 55 000 euros.
- La DNP: cette dotation s'était élevée à 18 341 euros en 2016. Un montant similaire est attendu pour cette année.

Lutter contre le chômage et favoriser l'emploi local

L'effectif du Personnel Communal est composé de 59 agents : 28 fonctionnaires territoriaux et 31 contractuels.

Depuis de nombreuses années, la Municipalité a toujours soutenu l'emploi et combattu le chômage au niveau local. De nombreux escautpontois ont travaillé pour les différents services de la Ville (administratifs, techniques et Jeunesse) ainsi que pour les deux structures d'insertion installées rue du Pont et rue Jean Jaurès (ESPOIR et le GEIQ PRO).

d'insertion installées rue du Pont et rue Jean Jaurès (ESPOIR et le GEIQ PRO).

A l'échelle du Personnel Communal, ces efforts sont rendus possibles grâce aux dispositifs d'aides proposés par l'Etat nous permettant ainsi de recevoir une subvention d'un montant de 200 000 euros.

C'est pourquoi nous espérons que ces dispositifs survivront aux échéances électorales à venir afin que la Municipalité continue à soutenir l'emploi local.

La Municipalité confirme son engagement à ne pas augmenter les taux communaux de taxe foncière et de taxe d'habitation.

Toutefois, la revalorisation des valeurs locatives par l'Etat (+0.4% pour 2017) et les futurs taux du Département et de la Région, inconnus à ce jour, moduleront néanmoins le montant à payer par les Escautpontois.

Cette année encore, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) sera supportée par la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut (CAPH). Il n'en sera sans doute pas de même pour les années futures.





En 2017, la CAPH confirme son soutien financier à ses communes membres. Il se traduira, pour la Commune d'Escautpont, par 3 versements spécifiques :

- l'attribution de compensation, dont le montant s'élèvera à 237 554,58 euros (montant similaire à 2016).
- **la dotation de solidarité communautaire** dont le montant s'élevait à 321 009,86 euros en 2016. La Dotation attendue pour 2017 peut être estimée aux environs de 321 000 €
- le Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) dont le montant devrait se trouver autour de 45 000 euros, (figé jusqu'en 2017). A ce jour, le montant qui nous sera réservé pour les prochains exercices budgétaires nous est encore inconnu.

Il faut rappeler également que la Commune bénéficie du fonds de concours communautaire à hauteur de 616 008 euros pour la période 2016-2020.

Orientations en terme de produits

Certains montants viennent abonder les recettes communales.

Il s'agit en particulier, de la perception de revenus locatifs (91 917 euros en 2016) tirés de la mise en location de propriétés communales. La Commune peut également compter sur des revenus liés à la revente d'électricité, à l'exploitation d'antennes relais et aux redevances versées par différents acteurs pour l'utilisation des réseaux de distribution.



Perspectives d'évolution des dépenses communales pour l'année 2017

Fonctionnement



Maitriser les dépenses de fonctionnement demeurera une priorité pour la Commune. Elles sont de plusieurs ordres :

- les charges générales de fonctionnement (780 548 euros en 2016) représentent les dépenses nécessaires au bon fonctionnement de la Collectivité.
- les charges de Personnel (1 608 452 euros en 2016) : la Municipalité maintient une politique d'optimisation de sa masse salariale, en particulier par la composition des effectifs (Début 2017 56 agents dont 28 titulaires et 28 contractuels)
- les cotisations aux différents Syndicats intercommunaux s'élèveront au total à environ 245 000 euros.
- les subventions aux associations escautpontoises : le soutien financier communal ne faiblira pas (189 494 euros en 2016). Il est justifié par le rôle essentiel qu'elles jouent dans le dynamisme local.
- les subventions au Centre Socioculturel AGATE et à l'Office Municipal de la Culture, des Loisirs et des Fêtes (OMCLF) continueront à faire l'objet de la même attention.
- la contribution financière obligatoire allouée au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : fait toujours l'objet d'une attention particulière et la Commune met tout en oeuvre pour développer sa politique sociale.

Investissement

Cette année, les orientations budgétaires en matière d'investissements sont axées sur la préservation du patrimoine communal (voiries, éclairage public, espaces verts, équipements sportifs et autres) et sur le renouvellement des divers matériels (outillage, informatique, ...) d'une part, et sur le démarrage de 3 projets d'envergure d'autre part :

- Démolition et reconstruction partielle du Groupe Scolaire Brunehaut
- Requalification de la rue Henri-Durre
- Aménagement des voiries et des espaces publics rue des Acacias (poursuite)

Ces 3 projets sont présentés plus en détail en pages 14 à 17.



CONCLUSION:

Face aux contraintes budgétaires persistantes, la Municipalité s'efforcera cette année encore de défendre les intérêts de la population escautpontoise.

Il n'en demeure pas moins que la Commune ne pourra affronter seule les défis économiques et financiers présents et à venir. Elle doit pouvoir compter non seulement sur le soutien de la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut, mais également sur celui devenu trop rare d'échelons supérieurs, qu'il s'agisse du Département, de la Région ou bien encore de l'Etat.



Le document complet du Rapport d'Orientations Budgétaires est consultable sur le site Internet de la ville d'Escautpont

LES VOEUX DE LA MUNICIPALITE

Comme tous les ans, la Cérémonie des Voeux est un rendez-vous incontournable qui permet, au-delà de se retrouver entre élus et habitants, de rappeler les actions et réalisations de l'année écoulée et de présenter les grandes lignes des projets pour l'année nouvelle.



Après la rétrospective vidéo qui a retracé les évènements importants de 2016, Monsieur le Maire démarra son allocution. Il dressa le bilan des investissements réalisés en 2016 :

- le règlement du solde des travaux pour 2015 : 135 000 euros.
- les aménagements de l'Ecole Elementaire du Centre et la création d'une nouvelle salle de jeu à l'Ecole Maternelle du Centre : 170 000 euros.
- la réfection du parking du cimetière et des rues adjacentes : 450 000 euros.
- les acquisitions immobilières dont l'ancien centre de médecin du travail (rue Chabaud Latour) : 470 000 euros.
 Les honoraires des bureaux d'études et d'architectes pour les futurs
- Les honoraires des bureaux d'études et d'architectes pour les futurs projets.

Soit un montant d'investissement de 2 100 000 euros pour l'année 2016.

D'autres investissements privés sont en cours comme la Résidence Séniors (livraison en avril-mai 2017) et les logements «Maisons et Cités» (Rue Douaumont) avec, pour chaque réalisation, des lots libres de constructeurs.

Pour 2017 de nombreux investissements :

- Réfection totale du Groupe Scolaire Brunehaut (durée des travaux : 18 mois) pour un budget total de 2 400 000 euros (voir notre article page 15)
- Réaménagement du carrefour rue Henri Durre / rue Wagret / rue du Lutteau dans le but de sécuriser les abords de l'Ecole Maternelle du Centre, de créer 40 nouvelles places de stationnements et la création d'aménagements fonctionnels et sécuritaires : 1 100 000 euros (voir notre article page 16)
- Aménagement dans la rue des Acacias avec la création de nouveaux parkings devant la salle de Sports (40 emplacements) : 430 000 euros. (voir notre article page 17)



Depuis quelques années, la Municipalité a maitrisé ses dépenses de fonctionnement, notamment en réalisant des économies d'énergie avec le renouvellement de l'éclairage public, la construction et location de maisons, les recettes ponctuelles de travaux et la vente de terrains dans la Zone des Bruilles. Monsieur le Maire souligne le partenariat fort entre la Commune et la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut pour le développement de cette zone d'activités. Cette maitrise des dépenses permet de pallier aux baisses de subventions qui se font de plus en plus rares et ne pas augmenter encore cette année les impôts (part communale) comme c'est le cas depuis 5 ans.



Soit plus de 5 000 000 d'euros d'investissements que la ville a inscrit au budget 2017 dont plus de 70% seront payés cette année et le solde en début d'année 2018.

Dans tous les domaines (Jeunesse, Aînés, CCAS, Associations, Culture, etc.), aucune diminution de crédits n'a été effectuée malgré les difficultés économiques.

Cette année 2016 a été chargée, comme le seront les années à venir afin que la Municipalité respecte tous ses engagements et réalise son programme. 90% de celui-ci ont d'ores et déjà été concrétisés dans tous les domaines et la Municipalité poursuivra son travail dans ce sens pour l'avenir de notre Commune.

Monsieur le Maire termina son discours par les mots suivants : «Nous ne devons pas nous contenter de subir, car subir c'est se résigner. On peut quelques fois subir le passé. On peut quelquefois subir le présent. Mais quand on parle d'avenir, on ne le subit pas. L'avenir on le fait, l'avenir on le construit. C'est dans cet esprit que l'ensemble du Conseil Municipal continuera à avancer pour notre avenir et pour Escautpont. Bonne année à toutes et à tous.»



Cette cérémonie des voeux s'est poursuivie par un hommage justifié et très émouvant à **Christophe JENDRZEJEWSKI**, qui a oeuvré depuis de nombreuses années pour la culture, les Fêtes et les Cérémonies de notre Ville, et qui nous a malheureusement quitté en fin d'année 2016.

28EME SALON DES ARTS

Madame Michelle DEMESSINE, Sénatrice du Nord, et Monsieur Fabien ROUSSEL, représentant Monsieur Alain BOCQUET, Député et Président de la CAPH, nous ont honorés de leur présence lors du vernissage de 28ème Salon des Arts. Celui-ci s'est déroulé du 28 au 31 Janvier à la salle Jean-Ferrat, organisé par l'Office Municipal de la Culture des Loisirs et des Fêtes et orchestré par Madame Corinne LEROY et Monsieur Pierre LEGRAND.

52 artistes du Valenciennois dont 47 peintres, 3 sculpteurs et 2 potiers ont exposé plus de 250 œuvres : paysages d'ici et d'ailleurs, natures mortes, nus, réalisme ... et sculptures en tous genres. Depuis ses débuts, le niveau de ce salon n'a cessé de croître. En effet toutes les techniques sont représentées : huile, aquarelle, sanguine pour les peintres. Bois, métal et céramique pour les sculpteurs.

Comme chaque année, nos écoles ont pu visiter ce salon, accompagnés d'artistes.

A noter également les démonstrations techniques saisissantes qui ont époustouflé le public.

Cette année deux artistes ont été mis à l'honneur:

- Le peintre Tadeusz JABLONSKI, coup de cœur du public du Salon 2016 pour son œuvre «Hommage à Jean STABLINSKI» qui, comme son nom l'indique, met en lumière le brillant coureur cycliste natif de notre région.
- Le sculpteur sur bois Édouard OTTO pour l'ensemble de son œuvre. Chaque année, il fait honneur à notre Salon.

Madame Céline POLOMSKI, peintre, a été nommée coup de coeur de l'année 2017 pour son oeuvre «Tendresse».

A noter également une nouveauté sur ce salon : les récompenses pour le meilleur coloriage d'enfants; concours proposé dans notre précédente édition. L'ensemble des enfants a été récompensé par un cadeau.

Félicitations et merci à tous. N'hésitez pas, chers artistes, à nous rejoindre plus nombreux.





Madame POLOMSKI, Coup de coeur 2017, devant sa peinture «Tendresse»



Edouard OTTO et Tadeusz JABLONSKI, Invités d'honneur 2017



Corinne FRAMERY et Pierre LEGRAND ont présenté le salon lors du vernissage



L'ensemble des artistes du Salon des Arts 2017



(De gauche à droite) : Corinne LEROY, Pierre LEGRAND, Fabien ROUSSEL, Francis BERKMANS, Edouard OTTO, Tadeusz JABLONSKI et Michelle DEMESSINE; accompagnés des enfants qui ont participés au concours de coloriage.

RETOUR LES EVENEMENTS DE FETES DE FIN D'ANNEE

NOEL DE LA HALTE GARDERIE



NOEL DE LA MEDIATHEQUE



NOEL L'ECOLE MATERNELLE BRUNEHAUT



NOEL L'ECOLE MATERNELLE DU CENTRE



NOEL DE L'ECOLE ELEMENTAIRE BRUNEHAUT



NOEL L'ECOLE ELEMENTAIRE DU CENTRE





NOEL DU COLLEGE JEAN ZAY



THE DANSANT DES AINES



NOEL DU CCAS



REVEILLON DE LA SAINT SYLVESTRE



FORUM DES METIERS DU COLLEGE JEAN-ZAY





Comme chaque année, le Collège Jean-Zay a organisé son Forum des Métiers à la Salle Jean FERRAT.

Ce forum est un évènement important dans la vie des collégiens, notamment pour les élèves de 4^{ème} et 3^{ème} qui devront faire leurs choix d'orientation pour l'année prochaine et ainsi se diriger vers des études générales ou professionnelles.

Au total une trentaine de professionnels, présents lors de cette rencontre, ont pu répondre aux questions par petits groupes d'élèves.

L'ensemble des élèves s'est trouvé satisfait et surtout enrichi de cette rencontre.







DANS LE CADRE DU HANDICAP INITIATION À LA LANGUE DES SIGNES ET RÉFLEXION AU COLLÈGE

Dans le cadre d'une séquence de Français sur le Cri de la Mouette d'Emmanuelle Laborit, les élèves de 3ème «Cérès» ont eu la chance de suivre un cours d'initiation à la langue des signes.

Après avoir appris à signer l'alphabet et quelques expressions du quotidien, tous sont ressortis ravis de l'expérience. Monia trouve cela très utile et a envie de poursuivre l'apprentissage. Tout comme Jawad qui aimerait participer à des stages pendant les vacances. Nous remercions d'ailleurs chaleureusement mesdames Lecerf et Doleans pour leur venue.

Le 28 février, le travail de réflexion se poursuivra avec une nouvelle intervention (Association des Paralysés de France) et s'étendra à tous les types de handicap. Les élèves ont, à ce titre, commencé la création d'affiches de sensibilisation à la cause du handicap.







MARCEL BLIN A FETE SES 100 ANS

Marcel BLIN est né le 18 février 1917 en terre normande alors que la sienne est envahie par les Allemands. Il découvre ce monde à Domfront +entouré de sa famille victime de l'évacuation.

Il devient rapidement un «mordu» du jeu de paume plus communément appelé le jeu de balle. Cette activité le conduit sur toutes sortes de situations mais toujours au service de son sport préféré et adulé dans lequel il s'épanouit rapidement et d'une manière durable puisqu'il demeure actif au sein de sa société de La Paume Escautpontoise après ses 88 ans de pratique à divers titres : joueur, formateur, capitaine, président. Il est surtout un exemple pour tous les pratiquants tant pour ses dispositions techniques et physiques (malgré sa petite taille) que pour ses valeurs jamais dénoncées de fair-play, d'honnêteté et respect de l'adversaire dans un esprit sportif, de saine combativité et de convivialité.

Son chemin ballant commence au pas de l'Ayau où il découvre au Coin Firin l'activité du jeu de paume en jouant contre le mur de ce lieu. Il parcourt à pied la distance qui le sépare de la Belgique pour acquérir en 1929 son premier gant : pièce indispensable pour la frappe des balles. Il pratique régulièrement son sport et même dans le cadre scolaire dans la cour de récréation où son directeur l'incite avec ses copains à profiter de la pause pour montrer, attirer et progresser.





Il devient sénior avec beaucoup de savoir-faire ballant et pratique (comme sur la photo de 1946) avec des équipiers issus aussi de la jeunesse escautpontoise comme Charles Dubruille (son beau-frère) et René Dehier.

Il se produit sur la Place Roger Salengro pendant de nombreuses années à la place du fond. Qu'est-ce que le fond (ou foncier) ? C'est le joueur (dans une équipe qui comporte 5 joueurs) qui se trouve à la position la plus éloignée sur le terrain contrairement aux cordiers – joueurs du milieu du ballodrome (terme spécialisé pour nommer le terrain). Alors je vous entends déjà en imaginant ce petit bout d'un peu plus de 150 cm. Détrompez-vous il va faire partie des meilleurs joueurs français à ce poste malgré son physique peu propice. A cette époque les clubs de jeu de balle sont très nombreux et pratiquement présents dans chaque ville de la région (souvent avec un club du centre et un du Trieu - c'était le cas à Escautpont) et attirent beaucoup de spectateurs. La pratique des paris d'argent sur un joueur ou une équipe sont des pratiques courantes et crée une émulation qui n'est pas pour déplaire à Marcel et ses équipiers.

Il rencontre la femme de sa vie, nommée Jeanne, et l'épouse à la fin de la guerre. Cette union donnera naissance à deux garçons qui se laisseront inspirer par l'exemple de leur père.

Son meilleur moment sportif remplis de bonheur et de joie sportifs arrive en 1954 où il remporte la Coupe de France avec Adolphe Delcourt, Raphaël Sohy et d'autres. Son heure de gloire est au rendez-vous.

Quelques années plus tard, il quitte pour quelques années sa terre escautpontoise pour celle d'Anzin qui sera sa deuxième famille et découvrira que ses deux fils Bernard et Alain sont aussi de sérieux représentants des Blin dans ce sport traditionnel qui perd progressivement son impact compte tenu de l'aspect peu médiatique et surtout de la concurrence d'autres activités sportives plus attractives. Son retour à la source date de 2003.

Il est à ce jour le seul joueur de balle à avoir été honoré des médailles de bronze, d'argent et d'or. Cette dernière fut l'occasion d'une remise officielle en 2008 en Mairie d'Escautpont par Monsieur Francis Mariage – Maire de la Ville – et Michel Bernard figure de l'athlétisme nordiste et national. On le voit arborant sa médaille sur la photo cijointe.

La conclusion de cet article se doit d'insister sur les valeurs morales de Marcel, son dynamisme toujours présent et n'oubliera pas de citer Jeanne, son épouse, pour son dévouement au sport ballant et à son mari pour l'aider dans sa réalisation humaine, sportive et associative.



Vous connaissez Marcel Blin ?
Vous l'avez toujours connu.
Vous l'appréciez. Vous le
respectez.
Finalement, vous l'aimez.

Alors, réservez votre 22 avril 2017 après-midi pour fêter son centenaire sportif sur le ballodrome d'Escautpont.

Lutte de JEU DE PAUME Maubeuge – Acoz (Nationale 1)

Place Roger Salengro – 15 heures

ATTENTION: LES BUREAUX DE VOTE SERONT DESORMAIS AU

A compter des Elections Présidentielles d'Avril 2017, la Ville d'ESCAUTPONT comptera trois bureaux de vote comme annoncé par Monsieur le Maire dans son édito:

- la Salle Jean Ferrat (Numéro 1) «BUREAU CENTRALISATEUR»
- le Foyer des Jeunes (Numéro 2)
- l'Hôtel de Ville Salle des mariages (Numéro 3).

Prochainement, vous recevrez dans vos boites aux lettres votre nouvelle carte d'électeur. Veillez donc à vérifier le numéro de votre bureau de vote indiqué sur cette carte.

En cas de problème, n'hésitez pas à contacter le service Elections au 03.27.28.51.70

Reportez-vous attentivement au récapitulatif de chaque bureau de vote et des rues qui y sont associées. N'OUBLIEZ PAS VOTRE PIÈCE

N'OUBLIEZ D'IDENTITÉ.



Les échéances électorales de 2017

Elections présidentielles : 23 Avril et 7 Mai

Elections législatives : 11 et 18 Juin



Bureau de Vote N°1 **SALLE JEAN FERRAT**



- Avenue de la Malanoye
- Chemin du Fortin Impasse du Cimetière Place du Collège

- Place Emile Tabary Résidence la Pastorale Rue de la Rapaille
- Rue des Pensées Rue des Sarts
- Rue Emile Tabary
- Rue Henri Ghesquière Rue Irénée Gautier
- Rue Jacques Brel
- Rue Jules Desmarez Rue Jules Verne

CITE SAINT-JEAN

- Impasse des cerisiers
- Impasse des pommiers
- Rue des Acacias Rue des Aubépines Rue des Aulnes
- Rue des Bouleaux
- Rue des Chênes Rue des Erables

Bureau de Vote N°2

FOYER DES JEUNES



- Chaussée Brunehaut
- Chemin des Bruilles
- Résidence Les Viviers
- Route d'Onnaing
- Rue Chabaud-Latour Rue d'Athènes
- Rue Davy
- Rue de Bruxelles Rue de Carency
- Rue de Croy
- Rue de Douaumont
- Rue de Dublin
- Rue de l'Ourcq
- Rue de Vauquois Rue de Verdun
- Rue des Eparges
- Rue des Hayées
- Rue Desandroins
- Rue du Bel-air
- Rue Frédéric Chopin Rue George Sand
- Rue Jean Jaurès (Du 115 au 193 côté impair et du 88 au 156 côté pair)
- Rue Léo Lagrange
- Rue Mathieu
 - Rue Neuve

Bureau de vote N°3

SALLE DES MARIAGES - HOTEL DE VILLE



- Chemin de la Carcaisse

- Cité Ouvrière
 Cité Wagret
 le Village Nord
 Place Roger Salengro
 Rue Adolphe Wagret
- Rue de la Gare
- Rue des Verriers Rue des Vivreux Rue du Chemin Vert

- Rue du Lutteau (1 au 15B) Rue du Lutteau (2 au 32)
- Rue du Marais

- Rue du Pont Rue du Vieux Cimetière Rue Georges Brassens
- Rue Henri Durre
- Rue Jean Jaurès

(Du 1 au 113 côté impair et du 2 au 86B côté pair)

- Rue Sophie Berkmans Rue Yves Montand









DÉLIVRANCE DES CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ -**EVOLUTION DU TRAITEMENT DES DEMANDES**



Dans le cadre du plan « préfectures nouvelle génération », les modalités de délivrance des cartes nationales d'identité (CNI) poursuivent leur évolution.

L'accueil des demandeurs de CNI sera aligné sur celui des passeports et se poursuivra donc à travers le concours des communes dotées d'un dispositif de recueil comme notamment les villes suivantes :

- Condé-sur-Escaut,
- Vieux-Condé
- **Valenciennes**
- Anzin
- Saint-Amand-les-Eaux

Cette nouvelle évolution prendra effet à compter du 13 mars 2017.

Afin de limiter le temps d'attente au guichet d'accueil, il sera possible d'effectuer une préinscription gratuite en ligne sur le site sécurisé « www. service-public.fr » pour enregistrer préalablement vos renseignements.

EN CAS D'ABSENCE PENSEZ A LA PROCURATION



Vous ne pouvez pas vous rendre au bureau de vote à la date du scrutin ? Pensez au vote par procuration.

Vacances, obligations professionnelles, formations, état de santé... Le vote par procuration permet de se faire représenter, le jour d'une élection, par un électeur de son choix (inscrit dans la même commune, quel que soit le bureau de vote).

Attention: L'électeur choisi ne peut être destinataire que d'une seule procuration.

Cependant, cet électeur peut être également détenteur d'une seconde procuration à la condition qu'elle ait été établie à l'étranger.

Les électeurs peuvent désormais remplir leur demande de vote par procuration depuis leur ordinateur, en utilisant le formulaire Cerfa disponible en ligne

Site du service public :

https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_14952.do. Le lien est également disponible sur le site internet de la Ville.

Il faut ensuite se présenter en personne dans un Commissariat de Police ou une Gendarmerie. Si vous n'êtes pas en mesure de vous déplacer, appelez le Commissariat de VALENCIENNES (Tel : 03.27.28.28.28). Un Officier de Police Judiciaire se déplacera (chez vous ou éventuellement dans un établissement de santé) pour établir la procuration.



Présenté dans un contexte de forte diminution des dotations de l'Etat (baisse de 19% de la Dotation Globale de Fonctionnement de la Ville entre 2012 et 2016), ce programme d'investissement en matière de travaux est rendu possible par une gestion rigoureuse de l'argent public. Il prévoit 3.5 millions d'euros d'investissement qui seront réalisés sur 2 exercices budgétaires (2017 et 2018).

C'est ainsi que, chaque année, lors de l'élaboration du budget prévisionnel, l'enjeu majeur consiste pour l'Equipe Municipale à faire suffisamment d'économie sur le budget de fonctionnement pour compenser la baisse des dotations de l'Etat. Comme nous l'avons évoqué dans l'article consacré au Rapport d'Orientations Budgétaire (pages 4 et 5).

Grâce à ces efforts, nous préservons des marges financières suffisantes pour investir et favoriser le développement de la Ville. C'est le résultat croisé d'une maîtrise rigoureuse des dépenses et d'une bonne capacité d'autofinancement.

Pour l'année 2017, notre programme d'investissement en matière de travaux, en dehors de ceux réalisés afin d'entretenir durablement le patrimoine communal, se décline en 3 projets qui poursuivent un objectif commun : concourir à l'embellissement de notre Ville et à l'amélioration de notre cadre de vie (notre environnement naturel, urbain et paysager) ; comme l'indique notre profession de foi à travers les thématiques urbanisme, environnement et travaux.

C'est pourquoi, il faut garder à l'esprit que le développement d'un cadre de vie agréable, c'est avant tout un environnement protégé et respecté par tous. Le fleurissement, l'aménagement de nos espaces verts et de nos espaces publics, le maintien de la propreté de nos rues, les parkings et les zones de stationnement dédiées, le respect du retrait des bacs à ordures ménagères, des trottoirs... sont autant d'actions contribuant à cet enjeu.

Prochainement, nous allons démarrer les travaux de démolition partielle et de reconstruction du Groupe Scolaire Brunehaut. Parrellèlement, nous engagerons les travaux de requalification de la rue Henri-Durre et terminerons les travaux d'aménagement de la rue des Acacias.



COMBUSTIBLES

Fuel - Charbon Pétrole - Gaz Pellets - Bois

CHAUFFAGE FUEL et GAZ

Ramonage - Débistrage - Tubage Nettoyage et dégazage de cuve Découpage et évacuation de cuve Entretien et installation de chaudières Vente d'appareils - Services Après Vente

29 rue Pasteur - 59880 SAINT SAULVE Tél : 03 27 46 66 61



Du côté des Quartiers Brunehaut

DEMOLITION ET RECONSTRUCTION PARTIELLE DU GROUPE SCOLAIRE BRUNEHAUT



VALENCIENNES

Commencement des travaux : Juillet 2017

Durée estimée d'éxécution du chantier : 18 mois

Montant prévisionnel des travaux : 2 100 000 € HT

Cette opération s'inscrit dans la continuité des efforts entrepris depuis le début du mandat par l'Equipe Municipale concernant la réhabilitation de nos 4 écoles publiques. En effet, soucieuse d'améliorer les conditions d'utilisation de ces bâtiments scolaires la Municipalité souhaite par le biais de ces travaux, atteindre les objectifs suivants:

• Donner une nouvelle image architecturale extérieure et intérieure tout en préservant l'architecture d'origine. Il s'agit d'une part, de liaisonner les bâtiments existants entre eux par des coursives couvertes et closes d'autre part, de dégager l'arrière du site pour y accueillir les cours de récréation.

Améliorer durablement les conditions d'accueil, de travail et de sécurité des enfants, des parents et des enseignants.

Organiser fonctionnellement

-L'accès au groupe scolaire (liaisons piétonnes, voitures et voie de tramway). En effet, le groupe scolaire est situé Rue Jean-Jaurès, le long d'une artère passante accentuée par le Traffic du tramway.

- L'accueil des enfants et des parents en toute sécurité, tout

en préservant l'autonomie de chacune des écoles.

Les différents espaces intérieurs en tenant compte des besoins des différentes écoles, des contraintes liées au site, de l'intimité demandée par chacun des espaces (salle de classe, bibliothèque, salle d'évolution, dortoir etc...).

- Procéder à la mise aux normes d'accessibilité

Dans le cadre d'une démarche HQE, améliorer :
- Les performances énergétiques (normes RT2012).
- Le traitement de l'acoustique et de la lumière de l'ensemble des espaces en relation avec leur fonction.

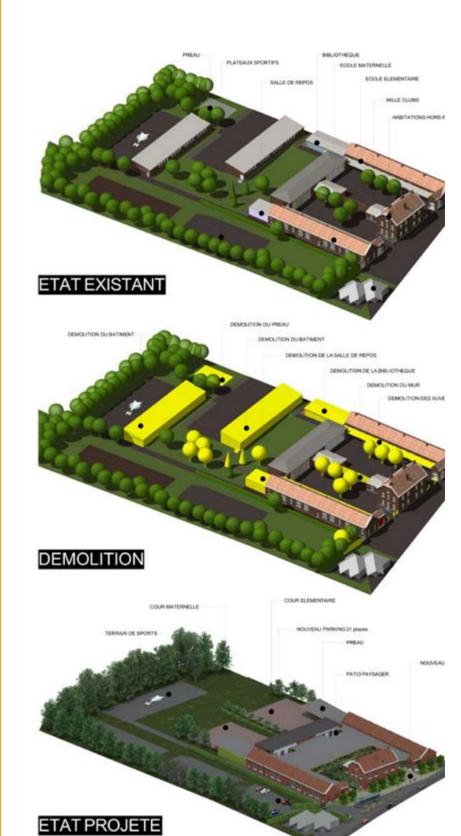
Restructurer de manière qualitative les espaces extérieurs en

tenant compte de la maîtrise des coûts et de leurs entretiens.

Ces travaux, dont la durée est estimée à 18 mois, seront réalisés en milieu occupé nécessitant des protections sécuritaires vis-àvis des enfants et des différents publics utilisateurs. L'opération de réhabilitation devra ainsi combiner les exigences d'un chantier de grande ampleur avec la continuité du service scolaire. Les travaux devront donc tenir compte des possibilités de phasage et concerneront:

- Ecole Primaire:
- Démolition des deux bâtiments, du préau et du bungalow
- abritant la bibliothèque, situés à l'arrière du site.

 Construction de 3 salles de classes, d'une bibliothèque, d'espaces de rangements, de locaux techniques et de sanitaires.
- Réhabilitation des salles de classe existantes et de la salle d'évolution
- Ecole Maternelle:
 - Démolition du dortoir.
- Construction d'une salle de classe, d'un dortoir, d'une bibliothèque, d'espaces de rangements, de locaux techniques et de
- Réhabilitation des salles de classe existantes et de la salle d'évolution
- Aménagement d'une salle des professeurs et de vestiaires pour les personnels.
- Réaménagement des cours de récréation et construction de nouveaux préaux, ce qui permettra aux enfants de sortir des classes et de jouer à l'abri des intempéries.
- Privatisation des deux logements de fonctions, aujourd'hui attenants à chacune des écoles.

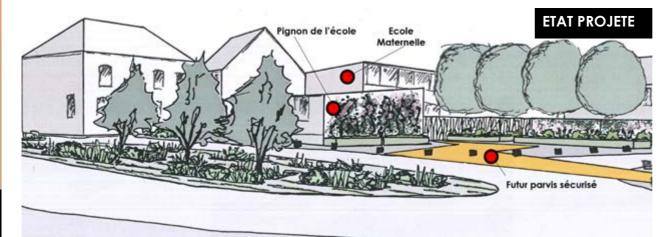


Du côté du Centre

REQUALIFICATION DE LA RUE HENRI-DURRE







Par cette opération et à l'issue des différents projets de lotissements réalisés, L'Equipe Municipale souhaite redynamiser son coeur de ville et améliorer les conditions sécurité.

Ces travaux concernent :

- l'aménagement d'un carrefour aux rues Adolphe-Wagret, du Lutteau, du Chemin Vert et Henri-Durre afin de mieux gérer les flux de circulation et les demitours. Celui-ci permettra également de réaliser la voie d'accès à la future résidence «Le Clos du Village» et de procéder à la requalification (chaussées et trottoirs) de la Cité Wagret et trottoirs) de la Cité Wagret
- l'aménagement d'un parvis pour l'Ecole Maternelle du Centre afin d'accueillir en toute sécurité les enfants et les familles. Compte tenu des difficultés de stationnement actuelles et des risques générés par les stationnements anarchiques, un parking et un dépose-minute pour le bus assurant les transports scolaires seront créés. De plus, conscient de la nécessité de renforcer les dispositifs de sécurité aux abords des écoles, un cheminement piéton pédagogique sera réalisé. Celui-ci servira de point de repère pour les familles circulant entre
- la réfection de la chaussée et de trottoirs, l'optimisation du nombre de places de stationnement ainsi que l'effacement des réseaux concessionnaires aériens (Electrique ERDF, éclairage public, téléphonie ORANGE).

chantier, nous prendrons toutes les mesures nécessaires afin que l'accès à chaque école (aux heures d'entrée et de sortie des classes), aux commerces ainsi qu'aux domiciles des riverains soit maintenu en permanence et en toute sécurité.

UN PROBLEME DE VOIRIES? UN FORMULAIRE DISPONIBLE SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE

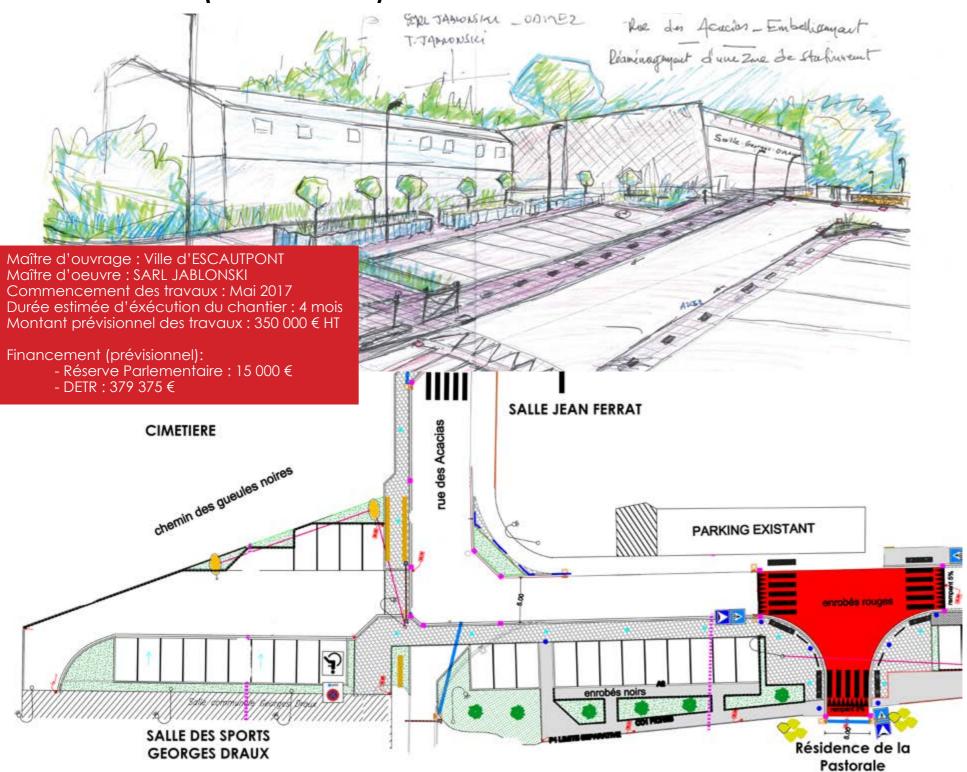


Nous vous rappelons qu'un formulaire en ligne est disponible, sur le site internet de la ville (ww.escautpont.fr) - Rubrique «Services tèchniques, pour signaler un problème de voiries.

Vous pouvez également contacter le secrétariat des services techniques au 03.27.26.17.82

Aux abords de notre complexe : Salles Jean-Ferrat et de Sports Georges-Draux

AMENAGEMENT DES VOIRIES ET DES ESPACES PUBLICS DE LA RUE **DES ACACIAS (POURSUITE)**



Cette opération s'inscrit dans le prolongement des travaux d'aménagement des voiries et des espaces publics autour de la salle Jean-FERRAT, réalisés en 2016 pour un montant total de 380.000€ HT et concernant : • La réfection des chaussées et trottoirs du chemin du Fortin et de la Rue des Pensées,

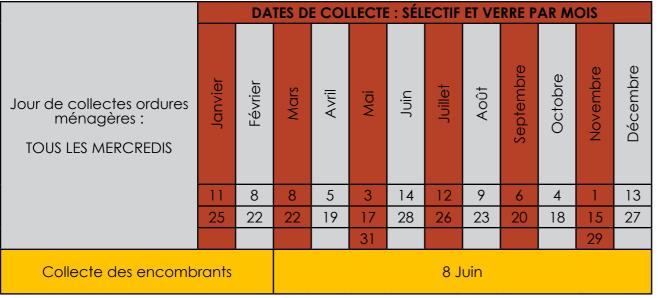
- La réfection du parking du cimetière et l'optimisation du nombre de places de stationnement, La création de places de stationnement nouvelles, La modification de la clôture du Cimetière et des voies d'accès (dépose de la clôture béton et des 3 portails, vétustes),
- L'Aménagement des espaces publics (mobiliers urbains, plantations etc...),

Afin d'améliorer les conditions de circulation, de stationnement et de sécurité, une deuxième phase de travaux débutera prochainement depuis la salle de Sports Georges-Draux. Ces derniers concerneront la chaussée, les trottoirs et l'éclairage public. Ils consisteront en :

L'élargissement de la chaussée dans le virage pour des raisons de sécurité. Cela permettra également de faciliter l'accès au futur

- L'Aménagement des espaces publics (mobiliers urbains, plantations etc...), la réalisation de l'éclairage public à LED (dans la continuité des travaux de rénovation entrepris dans le secteur de la Cité Thiers en

CALENDRIER DES COLLECTES



- AVEZ-VOUS VOTRE BADGE D'ACCES AUX DECHETERIES DE LA CAPH, GEREES PAR LE ((SIAVED)) (Syndicat Inter Arrondissement pour la Valorisation et l'Elimination des Déchets)? Retirez en mairie votre document d'inscription.
- ESCAUTPONT bénéficie, compte tenu de son éloignement, d'un accès aux décheteries communautaires de **Valenciennes Métropole**: INDISPENSABLE, votre badge du SIAVED sera à présenter au gardien, accompagné de votre justificatif de domicile.

Conseils pour une bonne collecte

- Seuls les conteneurs (bacs roulants mis à disposition par la collectivité) sont collectés.
- Sortez les conteneurs la veille au soir et rentrez-les après la collecte.
- Rendez les bacs visibles pour le collecteur et disposez-les, poignées côté rue pour faciliter le travail des collecteurs.
- Les bacs sont rattachés à l'habitation et non à l'habitant, et ils sont sous votre responsabilité.
- Pensez à les entretenir.
- Les sacs posés à côté des conteneurs ne sont pas collectés.
- Les déchets verts ne sont pas collectés : ils doivent être amenés en déchèterie.
- Tout stationnement gênant le passage du camion rend impossible la collecte.
- conteneur est cassé ou abîmé : Contactez le Point Info Déchets 0 800 775 537.

LA SIAVED PROPOSE DES COMPOSTEURS A PRIX REDUIT

Le SIAVED s'est engagé dans une démarche Zéro Déchet Zéro Gaspillage. Nous produisons tous des déchets et le compostage est un moyen simple de les réduire! C'est pourquoi le SIAVED propose à tous les citoyens de son territoire des composteurs à prix réduit.

En compostant nos déchets de cuisine et de jardin, nous pouvons réduire nos déchets de 100 kg/an/hab. tout en produisant un terreau naturel.

Différents modèles de composteurs vous sont proposés selon la taille de votre jardin.

Caractéristiques : composteurs en bois PEFC traité autoclave 4,NF environnement, fabriqués en France.

Composteur 400I (pour les jardins de moins de 400 m2)

Dimensions : I 85cm L 72cm h 84cm Tarif : 12.50€ l'unité

Composteur 6001 (pour les jardins de 400 à 1000 m2)

Dimensions: I 99cm L 85cm h 84cm

Tarif: 14.50€ l'unité

Composteur 800l (pour les jardins de + de 1000 m2)

Dimensions: I 06cm L 95cm h 95cm

Tarif: 18€ l'unité

Signature:

Dans les 6 semaines suivant votre demande, vous pourrez retirer votre composteur lors d'un temps d'échange et d'information. Pour tout composteur acheté, un bio-seau sera offert pour transporter vos déchets alimentaires au composteur!



Plus d'information au N° Vert 0 800 775 537 (numéro gratuit)

> ou par mail: prevention@siaved.fr

Nom : Prénom :
Code postal :
Téléphone :
Adresse mail:
Je règle la somme de € par chèque à l'ordre du Trésor Public.
Fait à, le /

(limité à 2 composteurs par foyer):

400 litres (quantité ___ : 12,50 € l'unité) 600 litres (quantité ___ : 14,50 € l'unité) 800 litres (quantité ___ : 18 € l'unité)

Bulletin et chèque à renvoyer au :

Service Prévention, Opération Compostage, SIAVED, 5 Route de Lourches, 59282, DOUCHY LES MINES

PACTE TERRITORIAL DE LA CAPH - ACHAT GROUPE D'ENERGIE POUR LES HABITANTS "UNE DYNAMIQUE EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE"

La CAPH s'est engagée, depuis octobre 2015, dans l'élaboration d'un Pacte territorial en faveur du développement durable, afin d'initier et/ou conforter des mesures autour de 6 axes : énergie, biodiversité, mobilité, consommation, air et eau.

C'est d'ailleurs dans cette perspective que «La Porte du Hainaut» a été sensibilisée au projet proposé par le Pôle SYNEO et la société Places des Energies, de proposer une offre de fourniture de gaz et d'électricité à destination des habitants. La singularité de ce partenariat réside dans le regroupement d'une entreprise locale, Place des Énergies, spécialisée dans le courtage en énergie, du Pôle SYNEO, association d'entreprises et de collectivités, spécialisée dans l'identification de synergies à l'échelle d'un territoire.

Cette dynamique collective est une première en France et permettra d'améliorer le pouvoir d'achat des ménages en réduisant leur facture d'énergie (un tarif moins cher que le tarif règlementé). En effet, les dépenses d'énergies consacrées au logement constituent pour les ménages une part importante dans leur budget variant de 6 à 10% pour les familles les plus modestes et les bâtiments les plus anciens. De plus, elle permettra :

- D'avoir le choix entre une énergie dite «classique» et une énergie verte,
- De lutter contre la précarité pour les personnes en difficultés grâce à un fond dédié,
- De sensibiliser les intéressés à l'économie d'énergie par les gestes.

Pour ce faire, une mise en concurrence des fournisseurs d'énergie sera réalisée, ce qui permettra de proposer aux habitants du territoire une offre de fourniture d'énergie aux meilleures conditions. C'est pourquoi, promouvoir le dispositif à l'échelle de la CAPH permettra d'envisager des prix d'achats d'énergie encore plus attractifs grâce à l'effet de masse. Plus le nombre de foyers intéressés sera élevé, plus la force de négociation sera importante pour les fournisseurs. D'ailleurs, il convient de souligner que :

 Les contrats d'énergie chez les particuliers sont sans engagement et ne demandent aucune démarche administrative de la part du client. Le nouveau fournisseur s'occupe de tout (pas de frais de résiliation, pas de coupure, pas de changement technique).



• Le client peut changer de fournisseurs autant de fois qu'il le souhaite. Tout est fait pour que les conditions soient similaires au fournisseur actuel : abonnement moins cher ou identique, même tarif (heures pleines, heures creuses, etc...)

Cette collaboration intègrera également au travers d'une participation financière de ou des fournisseurs d'énergie sélectionnés, un fond qui permettra d'aider les familles en situation précaire ou bénéficiant du Fond de Solidarité Logement. Cette aide sera de plus en plus investie dans des visites pédagogiques liées à la sensibilisation aux écogestes ou au remplacement de matériels vétustes (ampoules, robinet, etc.).

Lorsque la Ville aura validé sa participation au projet au travers de la signature d'une convention de partenariat avec la «Porte du Hainaut», le Pôle SYNEO et la société Place des Énergies (courant mars 2017), une réunion publique à destination des habitants sera organisée afin de présenter le dispositif. D'ores et déjà, pour les intéressés, nous vous invitons à vous faire connaître auprès de la Ville par l'envoi de vos coordonnées à l'adresse mail suivante : contact@mairie-escautpont.fr (veuillez indiquer en objet «PACTE TERRITORIAL - ACHAT GROUPE D'ENERGIES»).



UN SERVICE DE SANTE DU SPORTIF AU SEIN DE LA PORTE **DU HAINAUT**

L'association S.P.O.R.T. est au service de la Santé de l'Athlète et invite sportifs, entraîneurs, dirigeants de clubs et professionnels de santé à découvrir son activité, ses structures et ses prestations ainsi que les démarches simples à effectuer pour prendre rendez-vous et se rendre à la consultation.

Ce site vous informera également des différentes actions de prévention telles les conférences de médecine du sport, les cafés psycho-sportifs dont vous trouverez les programmes et les dates et par la suite la mise en ligne des comptes-rendus.

L'Association S.P.O.R.T. gère 2 structures : un plateau technique de médecine du sport à Denain et un centre médico-sportif à St Amand-Les-Eaux. Le plateau technique de Denain accueille les sportifs sur liste ministérielle, le niveau national et les reprises au sport, en raison de la délivrance de certains examens comme l'épreuve d'effort. Le C.M.S. de ST Amand s'oriente plutôt vers les sections sportives scolaires et le sport loisir, avec la délivrance d'un examen de base (V.N.C.I.,



E.C.G. de repos et E.F.R.).

L'Association s'adresse à tout public. Elle propose ainsi une palette de prestations allant de la simple consultation, jusqu'aux tests les plus poussés, pour apporter la prestation la plus efficace possible, afin d'éviter les drames que l'on rencontre malheureusement sur les terrains de sport et aider le sportif dans sa préparation.

Pour tout renseignement ou prise de rendez-vous : 03 27 24 39 20 ou sur le site www.sportduhainaut.com

INFO ASSURANCE MALADIE FAITES LE POINT SUR VOTRE SANTE



Faites le point aujourd'hui pour votre santé de demain. Venez réaliser un examen de santé gratuit dans les centres de Cambrai, Maubeuge ou Valenciennes.

L'examen de santé vous permet d'être pris en charge par une équipe de professionnels et de bénéficier de conseils personnalisés et adaptés à votre situation.

Il s'adresse en priorité aux personnes bénéficiaires du RSA, aux jeunes de 16 à 25 ans en voie d'insertion, aux chômeurs et aux sans domicile fixe mais il est ouvert à tous.

COMPLET: en un seul rendez-vous, vous réalisez un bilan sanguin et urinaire, un examen bucco-dentaire, un test de la vue et de l'audition, un test respiratoire et un entretien avec un médecin.

SANS AVANCE DE FRAIS : tous les frais liés au bilan de santé sont entièrement pris en charge par la CPAM du Hainaut.

PRATIQUE: 3 centres vous accueillent. Prenez rendez-vous au centre d'examens le plus proche de votre domicile par téléphone ou inscrivez-vous en ligne sur www.anpsprevention-sante.fr

CENTRES D'EXAMENS DE SANTÉ DU HAINAUT



L'AGENCE MOBILE DE LA SIA VIENT A VOTRE **RENCONTRE**



L'agence mobile, service de proximité de Sia Habitat, vient régulièrement à la rencontre de ses locataires dans notre ville. Une nouvelle occasion donnée de suivre vos démarches administratives et d'être informés des services dont vous pouvez bénéficier.

L'agence se rendra dans notre ville : le 13 Mars / le 10 Avril / le 29 Mai / le 3 Juillet

De 10h00 à 12h00 Rue Henri Durre Parking de l'église, face à la mairie.







RENCONTRE, DISCUSSION ET PERFORMANCE

10 Mars 18h30 Rencontre, discussion et performance avec la compagnie du Théâtre de chambre 232U. Avec Aziz El Youssoufi (Danseur Hip-Hop) et Anne Lepla (Comédienne, chanteuse, metteur en scène) - SUR INSCRIPTION A LA MEDIATHEQUE



LECTURE MUSICALE

17 Mars 18h30 Lecture musicale, par Hélène Lanscotte (voix) et Bakary Diarra de « La Voie des livres » Au XXème siècle, des poétesses d'Afrique Noire ont bravé tabous et traditions ouvrant ainsi la voie à une poésie contemporaine au féminin.

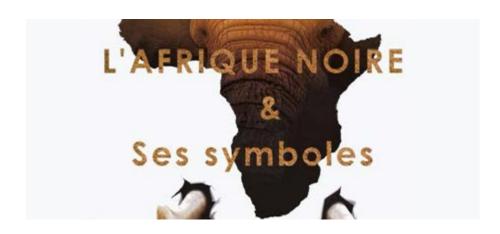


Les Rendez-Vous de la Médiathèque

EXPOSITION SUR L'AFRIQUE NOIRE

Du 7 au 18 Mars Exposition, en partenariat avec la Médiathèque Départementale du Nord

Aux jours et heures d'ouverture de la structure Un continent connu et reconnu pour ses réserves, ses merveilles naturelles, sa végétation adaptée au climat, ses objets « magiques » et ses grands écrivains comme Léopold Sédar Senghor.



ATELIER AROMATHERAPIE

8 Avril 6 Mai 3 Juin 9h30 Magalie Carlier, conseillère en aromathérapie, vous invite à connaître les bienfaits des huiles essentielles sur votre santé.

Ateliers destinés aux Ados/Adultes Places limitées, inscriptions à la Médiathèque.





Les Rendez-Vous de la Médiathèque

FABRICATION DE PRODUITS D'ENTRETIEN AU NATUREL

1er Avril 10H00

Atelier, par Agnès Fleury, de l'Association « Hainaut Naturellement »

Agnès vous propose de réaliser vos produits d'entretien

Atelier destiné aux adultes.

Inscriptions à la Médiathèque.



CHASSE AUX BOUCHONS ET CHOCOLATS

13 Avril 14h30

Organisée conjointement par le Club des Aînés, l'Association GAME et la Médiathèque/Ludothèque au Terrain de jeux situé derrière le Foyer de Jeunes, rue Jean Jaurès, les petits gourmands doivent trouver 4 bouchons de couleur pour se voir offrir des chocolats en échange ainsi qu'un goûter. Enfants de 2 à 6 ans (sur inscription uniquement, nombre de participants limité à 50)



CUSTOMISATION DE MEUBLES

15 Avril 9H30

Donner une seconde vie à un petit meuble en le relookant de A à Z. Atelier, en partenariat avec le SIAVED Atelier destiné aux adultes Places limitées



FETE DE LA MUSIQUE

21 Juin 18h30

CONTES ANIMAUX POUR CLAVIER MAL INTENTIONNE Ça commence avec un vieux blues tout droit sorti d'une ferme du Mississippi et ça se termine par une petite Mémé qui préfère Stevie Wonder à Frank

Michaël...

Par Tony Havart (conteur) et Cédric Sourd (musicien) du collectif l'Ours affable. Dès 6 ans



LES ANIMATIONS **REGULIERES**

LECTURE DES MARMOTS

Comptines, jeux de doigts, histoires et contes 4ème samedi de chaque mois de 10 h 30 à 11 h De 0 à 3 ans

LES RECRES DU MERCREDI

2ème mercredi de chaque mois De 15 h à 16 h 30 De 5 à 10 ans

Lecture de conte(s) à thème et activité manuelle Sur inscription (places limitées)

Pour toute information, veuillez vous rapprocher de la Médiathèque et/ou consulter sa page facebook (www.facebook.com/MediathequeEscautpont) ou encore du site internet de la ville (www.escautpont.



JOURNEE EXPO MOTO



L'ensemble des activités se déroulent sur la place Roger Salengro (face à l'église).

Venez nombreux !!





CIRISTIAN JOUY ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BÂTIMENT Maçonnerie Gros oeuvre Rénovation Extension d'habitation Pose de menuiserie Isolation Tout à l'égout Carrelage ENSEMBLE BÂTISSONS VOTRE PROJET TÉL: 06 95 71 86 09 CHRISTIAN JOUY 58 RUE GHESQUIERES - 59278 ESCAUTPONT



Cérémonie des Noces D'Or

La cérémonie des Noces d'Or, de Diamant et de Palissandre se déroulera le dimanche **9 Avril 2017** à la Salle Jean Ferrat. Pour une bonne organisation de cet événement, les couples fêtant leurs 50, 60 et 65 ans de mariage sont invités à se faire connaître en mairie (services généraux tél : 03.27.28.51.72) munis de leur livret de famille (avant le **15 mars** prochain impérativement)



LE TROC O'PLANTES

arc Municipal 190 Mai **Le 6 Mai 2017** auront lieu, dans le parc Municipal à 14H00, les rencontres des jardiniers amateurs.

Ouvert à tous et gratuit, le TROC'O PLANTES a pour but d'échanger entre jardiniers : plantes, graines, conseils, expériences... pour obtenir plus de diversité au jardin à moindre frais, dans un climat très convivial.

Des personnes n'ont pas de plantes à échanger, mais elles en recherchent! Elles peuvent alors proposer d'autres échanges en rapport avec le jardin.

Il n'y aura AUCUNE VENTE.

Rappel: il est interdit de prélever des plantes dans la nature.

COMMENT PARTICIPER?

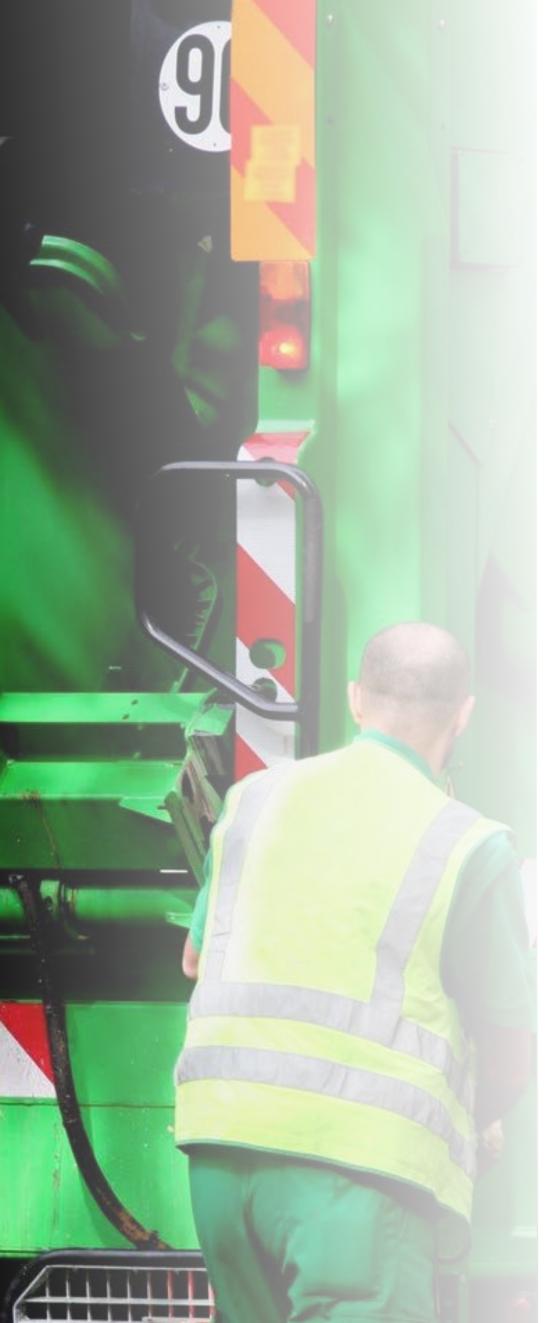
- Ramener votre coupon d'inscription en Mairie avant le **20 Avril 2017** afin de retenir vos tables.
- Pensez à récolter vos graines de fleurs, légumes ...
- Préparez vos boutures (arbustes, plantes vertes, vivaces...)
- Indiquez le nom, la couleur... (Sur place, les identifications pourront se faire avec l'aide d'Alain ou d'un dictionnaire botanique)
- Installez le tout sur les tables mises à votre disposition
- Faites votre choix parmi ce que les passionnés ont apporté
- Vous pouvez aussi participer par l'apport personnel d'une boisson, d'un cake... pour clôturer cette initiative dans la convivialité.

C'est GRATUIT et CHALEUREUX, c'est le TROC'O PLANTES!!!



BON D'INSCRIPTION TROC'O PLANTES DU 6 MAI 2017 (A retourner avant le 20 Avril 2017)

Nom:
Prénom :
Adresse:
Téléphone :
Mail:



VOITURE MAL GARÉE



CONTAINERS NON COLLECTÉS

Pour que la collecte des ordures ménagères se déroule dans de bonnes conditions :

- Veillez à stationner correctement vos véhicules. Vous permettrez et faciliterez le passage du camion.
- Dans le cas contraire, les poubelles ne seront pas ramassées.
- Aujourd'hui ce sont celles de vos voisins; demain ce seront peut-être les vôtres!